

PRAP IBC - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

CONTEXTE

Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de plus du tiers des accidents du travail et de près de 80 % des maladies professionnelles reconnues. Cette formation permet au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Devenir acteur de la prévention dans sa structure et donc acteur de sa propre prévention
- Connaître les risques liés à l'activité physique et participer activement à leur prévention
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique : analyse de situations de travail, apprentissage des techniques (gestes et postures)
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS

CONTENU

Conforme au programme national et au document de référence définis par l'INRS

- Description de sa situation de travail et place de l'activité physique
- Identification de l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques
- Identification des différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Identification des situations dangereuses et évaluation des risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identification des différentes causes d'exposition
- Identification des éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- Identification des aides techniques à la manutention
- Propositions d'améliorations susceptibles d'éviter, de réduire ou de supprimer les risques liés à l'activité physique, et l'alerte à donner du fait de l'existence de risques encourus
- Comment limiter les risques liés à la manutention manuelle de charges, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

ÉVALUATION / VALIDATION

- Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage
- Certificat PRAP IBC délivré par le formateur ayant assuré la formation
- Attestation de compétences

MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour que son certificat reste valable, le formateur PRAP doit suivre périodiquement une session de maintien et actualisation des compétences (MAC). La périodicité de cette formation continue est fixée à 24 mois.

- FORMATION INITIALE
- PRÉVENIR LES DANGERS, SÉCURISER LES CHANTIERS

Taux de réussite : 100 %

FORMATEURS

Formateurs habilités PRAP IBC de votre structure

PUBLICS

Salariés permanents ou salariés en insertion

PRÉ-REQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes mini.
12 personnes max.

DURÉE

2 jours / 14 heures

TARIF ADHÉRENT

126 € TTC

DATES ET DÉLAIS

24/08/2023

25/08/2023

LIEU :

17 rue Gaultier de Biauzat.
63000 CLERMONT-FERRAND

ACCESSIBILITÉ



Nous contacter
www.ofesa.org